

Réunion mondiale du FPD, du 21 au 23 mars 2017

Le rôle de premier plan joué par l'UE dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 :
le nouveau Consensus européen pour le développement

Titre de la session : Le Consensus européen pour le développement : une réponse plus crédible et plus efficace à des défis plus complexes et étroitement liés

Objectif(s) :

Nous traversons une période de turbulences : la xénophobie et le populisme, les changements climatiques, les conflits et les inégalités sont autant de facteurs qui menacent les progrès accomplis ces dernières années en matière de développement. Dans les pays donateurs, l'aide au développement est soumise à une pression croissante, ce qui pourrait nuire aux personnes qui en ont le plus besoin. Pourtant, les tendances mondiales indiquent également que les gens vivent aujourd'hui plus longtemps, dans un monde plus sûr et plus libre. Le nouveau Consensus européen pour le développement et la stratégie globale de l'UE visent à répondre aux défis posés par le développement, à promouvoir le progrès et à garantir un développement durable et inclusif pour tous.

Les institutions, les organisations de la société civile (OSC), les autorités locales (AL) et le secteur privé travaillent conjointement pour faire de l'Agenda 2030 une réalité, en s'appuyant sur la valeur ajoutée et les points forts spécifiques de chaque acteur. Cette session favorisera le dialogue direct entre les OSC, les AL et le secteur privé représentés au FPD et les représentants des institutions de l'UE qui négocient actuellement un nouveau consensus. Ce dialogue reposera sur la position de chaque partie prenante concernant l'orientation générale de la politique de développement de l'UE et visera à évaluer dans quelle mesure le consensus et la stratégie globale de l'UE pourraient répondre aux défis mondiaux/locaux. Les échanges seront articulés autour de deux points :

- QUOI : orientation générale de la politique de développement de l'UE, révision de la politique de développement de l'UE, positions des parties prenantes sur l'avenir de la politique de développement
- et
- COMMENT : priorités des orateurs concernant la paix, les personnes, la prospérité, la planète et moyens de mise en œuvre

Résultats attendus :

- Permettre aux circonscriptions du FPD de partager leurs préoccupations et recommandations sur le nouveau consensus et sa mise en œuvre future.

- Permettre aux institutions européennes de mieux comprendre le rôle clé des OSC et des AL dans la mise en œuvre et la localisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable.
- Dans le sillage de la révision de la politique de développement de l'UE, renforcer le volet du FPD consacré au plaidoyer en tant qu'espace permettant aux OSC et aux AL de s'engager dans un dialogue politique direct avec les institutions de l'UE.

Méthodologie :

Cette session de 2 heures sera organisée sous forme de table ronde animée par un modérateur, suivie d'un débat en plénière.

Exemples de questions clés (à choisir par les intervenants) :

- L'UE a publié une stratégie globale. Un nouveau Consensus européen pour le développement basé sur une proposition de la Commission est en cours d'élaboration et fait l'objet de discussions entre les différentes institutions. Dans quelle mesure reflètent-ils le rôle de l'Europe, en tant qu'acteur mondial, que les OSC, les AL et le secteur privé veulent voir ?
- Dans quelle mesure le nouveau Consensus pour le développement soutient-il la mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité ?
- Dans quelle mesure les OSC, les AL et le secteur privé peuvent-ils contribuer plus efficacement à la mise en œuvre du consensus et de la stratégie globale de l'UE ? Comment les acteurs peuvent-ils se renforcer mutuellement ? Plus précisément, comment les membres du FPD peuvent-ils définir et appuyer les aspects du partenariat associé au nouveau Consensus européen pour le développement ?

Outre le débat en plénière, une partie du temps sera consacrée aux questions du public avant que le modérateur ne résume les points clés de la session.

Responsables de l'organisation de la session :

- Confédération internationale des syndicats (Joan Lanfranco)
- PLATFORMA (Wouter Boesman, en collaboration avec Lucy Slack et Claire Frost, FGLC)
- CONCORD (Izabella Toth)
- Coopératives Europe (Georgia Papoutsi)
- Réseau de recherche Asie-Pacifique (Tetet Lauron)

Documents de référence :

- [Consensus européen pour le développement de 2006](#)
- [Proposition de la Commission européenne sur la révision du Consensus européen pour le développement](#)
- [Résolution du Parlement européen sur la révision du Consensus européen pour le développement](#)
- [Position de PLATFORMA](#)
- [Position du RSCD/CSI](#)
- [Position de CONCORD](#)
- [Position de Coopératives Europe](#)